

La FNAQPA salue le retour à l'ordre du jour de la loi sur le vieillissement

la FNAQPA se réjouit de la
présentation ce jour du projet de loi
en conseil des ministres.



C'est presque un soulagement pour la **FNAQPA** de voir que le Premier Ministre a remis le dossier du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement sur le dessus de la pile. A ce titre, la **FNAQPA** se réjouit de la présentation ce jour du projet de loi en conseil des ministres.

Une loi de programmation qui, même si elle n'est pas le grand soir annoncé qui va résoudre tous les problèmes et répondre à tous les besoins, est importante pour les personnes âgées et les professionnels, en perspective des changements et évolutions nécessaires dans les prochaines années.

Toutefois, il reste beaucoup d'incertitude sur le calendrier parlementaire pour que la CASA, Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie créée en 2012 pour financer l'aide aux personnes âgées, aille enfin à destination de ce pour quoi elle a été créée.

Une incertitude qui risque de détourner à nouveau la CASA de son objet, comme ce fut le cas deux années de suite.

La **FNAQPA** espère que le calendrier parlementaire ne reporte pas l'adoption de la loi au-delà du 31 décembre 2014, ce qui repousserait sûrement au 1er janvier 2016 la bonne utilisation des 650 Millions € de la CASA.

Lien vers l'article : <http://www.capgeris.com/dependance-et-5eme-risque-1681/la-fnaqpa-salue-le-retour-a-l-ordre-du-jour-de-la-loi-sur-le-vieillissement-a30681.htm>